



Pour la cité humaine - Les droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Date : le 30 janvier 2018

Rédacteur : Pierre RAUZADA
Co-président des Droits du piéton
pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : enfin !!

Lyon / Déplacements & Stationnements – Fiche 30

A l'attention de monsieur Bertrand JABOULEY
Premier adjoint au Maire du 5e Adt

Monsieur,

Il aura fallu attendre des mois, des mois et des mois.

Il aura fallu que je perde un temps précieux de mon bénévolat pour vous relancer à plusieurs reprises sur ce sujet.

Il aura fallu que vous veniez sur place plusieurs fois.

Il aura fallu que les Services de la Ville de Lyon se déplacent aussi plusieurs fois.

De vives tensions sont même nées entre vous et moi sur ce sujet.

Mais voilà : le Responsable du chantier situé devant le 84 quai Pierre Scize a **enfin** daigné mettre un simple cadenas entre les grilles en partant vendredi soir 26 janvier !

Comme le montre la photo en page 2, un très simple cadenas, un cadenas à « trois francs six sous ».

Mais le résultat est là : je certifie sur l'honneur qu'**aucune voiture n'a stationné dans le cheminement piétonnier durant tout le week-end des vendredi 26 au soir – samedi 27 – dimanche 28 janvier.**

Maintenant, mon Association ne peut qu'exprimer deux grands espoirs :

- que ce Responsable de chantier remette bien ce cadenas **chaque vendredi soir** en partant. C'est le minimum que Les Droits du piéton demandent.

- que ce Responsable de chantier prenne vraiment conscience du réel danger qu'il crée en ne mettant pas ce cadenas, et qu'il se dise finalement qu'il serait vraiment utile qu'il le mette chaque soir en partant.

Je vous adresse, Monsieur le Premier adjoint, mes salutations.

Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Jean-Yves SECHERESSE / Adjoint au Maire de Lyon
- Mme Béatrice GAILLIOUT / Maire du 5e Adt

- Conseil de quartier « Quartiers Anciens »
- Association Renaissance du Vieux-Lyon
- Association Point de Vue sur la Ville
- Association CARPA
- Le Progrès-Quartiers

Un cadenas vraiment très très simple mais suffisant pour empêcher tout crétin d'automobiliste de venir stationner dans le cheminement piétonnier, et donc d'obliger les piétons à marcher sur la chaussée du quai, et ce même en pleine nuit !

